

08719
Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la
Sécheresse dans le Sahel (CILSS)

INSTITUT DU SAHEL

BP 1530 / BAMAKO MALI

DEUXIEME REUNION ORDINAIRE
du Conseil d'Administration
Banjul du 19 au 21 Novembre 1979

COMPTE RENDU

08719

C.I.L.S.S.

INSTITUT DU SAHEL

BAMAKO

DEUXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT DU SAHEL

Banjul, 19 - 21 Novembre 1979.

Allocution d'ouverture prononcée par l'Honorable
Ministre de la Santé et de l'Action Sociale
Son Excellence M.C. JALLOW, assurant l'intérim du
Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles
de la République de la Gambie.

o o o o o o o

Excellences,

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général de l'Institut du SAHEL,

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,

Honorables Délégués,

Mesdames et Messieurs.

Qu'il me soit permis, au nom de son Excellence le Président de la République, Al Hadji Dawda Kaïraba JAWARA, ainsi que du Peuple Gambien, de vous souhaiter tous la bienvenue à BANJUL.

Je me sens profondément honoré comme tout le Peuple Gambien d'ailleurs, par le fait que vous avez choisi notre Pays pour abriter la deuxième Réunion Ordinaire du Conseil d'Administration de l'Institut du SAHEL.

L'Institut du SAHEL, comme vous le savez, est né ici à Banjul, car c'est dans cette même ville qu'ont été adoptés les statuts par lesquels l'Institut du SAHEL a été créé.

Ici en Gambie, c'est avec un vif intérêt que nous suivons les activités de l'Institut du SAHEL.

Notre intérêt s'inspire non seulement du fait que nous nous trouvons en pleine zone sahélienne mais surtout de l'intérêt dynamique dont fait preuve le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat du C.I.L.S.S., Son Excellence Al Hadji Sir Dawda Kaïraba JAWARA, président de la République de Gambie.

Lors de votre Première Réunion Ordinaire, tenue à Bamako les 2 et 3 Novembre 1978, vous aviez chargé le Directeur Général de l'Institut de la mise en exécution des différentes activités du programme de l'Institut.

Ces activités sont orientées dans le sens de l'auto-suffisance alimentaire et du reboisement de la zone sahélienne. J'ai été saisi des problèmes auxquels vous avez eu à faire face à la suite de la création de l'Institut.

Pourtant il est tout à fait normal qu'une structure nouvellement créée rencontre des difficultés de croissance. Je n'ai aucun doute que votre détermination conduira l'Institut à surmonter tous ses problèmes.

Je tiens à signaler pourtant qu'afin de réaliser tous ses objectifs l'Institut doit s'orienter dans le sens de l'obtention de résultats positifs.

Or la réalisation de résultats positifs exige des ressources financières adéquates. Nos amis de la Communauté Internationale continueront de nous venir en aide jusqu'à ce que nous ayons atteint nos objectifs pour la Zone Sahélienne. Qu'il me soit permis à cette étape de rendre hommage à la Communauté Internationale pour l'appui matériel soutenu qu'elle fournit au C.I.L.S.S.

Monsieur le Président, je voudrais insister sur l'importance d'obtenir des résultats positifs dans les activités de l'Institut notamment dans les domaines suivants :

Il y a d'abord le projet d'amélioration des Mils, Sorghos et Niébés. La relance de notre production vivrière représente pour nous une priorité. Comme il a été souligné d'ailleurs, lors de la conférence des Pays Non-Alignés tenue tout dernièrement à la HAVANE, la situation alimentaire demeure assez précaire.

Le deuxième projet dont je tiens à souligner l'importance, est la mise en place de l'Unité Régionale pour la Coordination Technique du Programme de Protection des Cultures et des Récoltes.

Tous nos efforts pour améliorer et augmenter notre production alimentaire n'aboutiront à rien, s'ils ne sont accompagnés de mesures adéquates de défense contre les ennemis des cultures.

Je prends note que nombre des composantes du programme de démarrage de l'Institut avancent de manière satisfaisante.

La construction de l'Institut du SAHEL représente l'un des volets du programme de démarrage. Je tiens à féliciter le Gouvernement et le Peuple Malien d'avoir fourni le terrain pour la mise en place de cette structure.

Pourtant, la qualité du travail qui sera réalisé à l'intérieur de l'Institut comptera beaucoup plus que la beauté physique de ses structures.

L'exécution correcte du programme de première génération dépendra effectivement de la bonne réalisation du programme de démarrage.

Honorables Délégués, votre tâche n'est pas facile, mais avec l'engagement, la sincérité et la fidélité, vous atteindrez tous vos objectifs.

En déclarant ouverte cette réunion, je souhaite plein succès à vos travaux. /.-

Je vous remercie.

C.I.L.S.S.

INSTITUT DU SAHEL

B A M A K O

RAPPORT FINAL

.....

DEUXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT DU SAHEL

Banjul, 19 - 21 Novembre 1979.

Le Conseil d'Administration de l'Institut du SAHEL s'est réuni pour sa 2ème session ordinaire à l'hôtel SUNWING à Banjul République de GAMBIE du 19 au 21 Novembre 1979.

Etaient présents :

Les Administrateurs suivants :

- Dr. Waly N'DAW de la République de GAMBIE
- Mr. Suleyman M'BOOP de la République de GAMBIE
- Le Recteur TOGUYENI Yembila de la République de HAUTE-VOLTA
- Messieurs TRAORE Mamadou Fatogoma de la République du MALI
- TRAORE Mamadou de la République du MALI
- Dr. Louleid Ould WEDDAD de la République Islamique de MAURITANIE
- Mr. MAYAKI de la République du NIGER
- Mr. Mahawa M'BODJ de la République du SENEGAL
- Mr. Alioune SALL Représentant le Secretariat Exécutif du CILSS

Etaient absents :

- La République du CAP-VERT pour raisons de calendrier avait demandé le report de la réunion
- La République du TCHAD qui s'était annoncée pour le 20 Novembre mais n'est finalement pas arrivée.

La réunion a été ouverte par son Excellence M.C. JALLOW, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, assurant l'intérim du Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de la République de Gambie.

Dans son discours, le Ministre a mis l'accent sur l'importance des projets d'amélioration des mil, sorgho et niébé et la mise en place de l'Unité de Coordination Technique et Régionale du Programme de Protection des Végétaux et des Récoltes dans les Etats Membres du C.I.L.S.S.

Le Ministre du Développement Rural du Mali, Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel a répondu brièvement au Ministre en remerciant son Excellence El Hadj Sir Dawda Kaïraba DIAWARA, Président de la République de GAMBIE, le Gouvernement et le Peuple Gambiens pour avoir accepté la tenue du Conseil d'Administration à BANJUL.

Après la suspension de la séance d'ouverture les travaux du Conseil ont repris en séance plénière sous la Présidence de son Excellence Monsieur N'Fagnanama KONE par la vérification du quorum et des pouvoirs des participants et a constaté que le quorum était atteint et tous les Administrateurs présents régulièrement mandatés par leur pays.

En dehors du Président qui est nommé d'office d'après les statuts de l'Institut le bureau suivant a été élu :

- Vice Président : Monsieur Yembila TOGUYENI République de Haute-Volta
- Rapporteur : Suleyman M'BOOB Rép. de GAMBIE

Afin de renforcer le bureau, les Administrateurs ont convenu d'adjoindre exceptionnellement un co-rapporteur francophone. Monsieur Mamadou TRAORE de la République du Mali a été élu pour assurer cette fonction.

Le Secrétariat de la réunion était assuré conformément aux textes par la Direction Générale de l'Institut du Sahel.

Le projet d'Ordre du Jour présenté, a été modifié et arrêté comme suit :

- 1° - Ouverture Officielle de la réunion
- 2° - Vérification des pouvoirs
- 3° - Election du bureau de la réunion (Vice-Président et Rapporteurs)
- 4° - Adoption de l'ordre du jour de la réunion
- 5° - Examen et adoption des procès-verbaux de la réunion extraordinaire et ordinaire du Conseil d'Administration tenue du 11 au 14 Avril 1978 et les 2 et 3 Novembre 1978 à BAMAKO.
- 6° - Contrôle des tâches (rapport annuel d'activités 1978-1979 et rapport biennal d'activités 1977-1978 - 1978-1979 du Directeur Général de l'Institut du Sahel. Recommandations du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif réunis à BAMAKO respectivement du 17 au 20 Septembre 1979 et du 24 au 27 Septembre 1979. Questions Juridiques.

- 7° - Examen et adoption du projet de budget de fonctionnement et d'investissement exercice 1980
- 8° - Questions diverses
- 9° - Adoption du rapport final
- 10° - Clôture de la session

Après l'adoption de l'ordre du jour les débats ont porté sur :

Point 5 : - Examen et adoption des procès-verbaux de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration du 11 au 14 Avril 1978 et de la réunion ordinaire des 2 et 3 Novembre 1978.

A -- Procès-Verbal de la réunion Extraordinaire du 11 au 14 Avril 1978

Après des observations de forme sur la présentation du document, le Conseil d'Administration a approuvé le procès-verbal de cette réunion et recommandé que :

- a) à l'avenir, les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration soient envoyés dès leur rédaction terminée aux administrateurs pour observations et commentaires et retournés à l'Institut du Sahel.
- b) une synthèse de chaque procès-verbal soit faite par les soins de l'Institut du Sahel et présentée au prochain Conseil d'Administration pour approbation.

B -- Procès-Verbal de la première réunion ordinaire du Conseil d'Administration du 2 au 3 Novembre 1978.

Le procès-verbal n'ayant pas été disponible, le Conseil d'Administration a pris connaissance des différentes résolutions, et recommandations adoptées lors de cette réunion à l'adresse du Directeur Général.

Point 6 : - Rapport d'Activités 1978-1979 du Directeur Général

Le Directeur Général a présenté son rapport d'activités suivant les mandats, résolutions et recommandations qui lui avaient été assignés par le Conseil d'Administration lors de sa première réunion ordinaire et qui ont porté sur :

1° - Mission d'Amélioration des mil sorgho et niébé

L'avant projet de recherches sur l'amélioration des mil, sorgho et niébé est la synthèse d'une part du rapport de mission de consultation organisée par l'Institut du Sahel et d'autre part des résultats des travaux de la réunion des experts sahéliens tenue à Dakar du 26 au 28 Juin 1979 et comprenant 2 grandes parties :

.../...

- 1°/ - renforcement des capacités nationales
 2°/ - programme de recherches sur l'amélioration des mil, sorgho et niébé.

Des débats il ressort que les Administrateurs désirent être consultés à domicile pour le choix des sites.

- concernant ce projet le Conseil d'Administration recommande :
- a) - la poursuite des contacts avec le FED afin d'obtenir le financement du volet "Renforcement des structures Nationales"
- b) pour le choix des sites, le Directeur Général doit faire une étude des stations et en faire une proposition au Président du Conseil d'Administration qui consultera les Administrateurs à domicile pour un choix définitif.

2°/ - Programme de Recherche sur les Systèmes Intégrés de Production basés sur l'irrigation.

L'avant projet propose d'associer aux recherches technico-économiques en station un important volet de pré-vulgarisation reposant sur l'évaluation et le suivi d'exploitations paysanales. Il étudierait sur le terrain en vraie grandeur les problèmes posés par le transfert au niveau des producteurs des techniques mises au point au niveau de la station expérimentale.

Les Administrateurs ont en général exprimé leur intérêt pour ce projet tout en demandant au Directeur Général d'accélérer les études en vue de l'extention du projet à d'autres états.

Le Conseil d'Administration approuve le choix de Sadia-Aval au Niger comme station principale et de Kaédi en Mauritanie comme station secondaire pour l'adaptation des résultats obtenus dans la station principale.

Le Conseil d'Administration mandate le Directeur Général de l'Institut du SAHEL pour maintenir les contacts avec l'ADRAO en vue de la finalisation des projets en fonction des stations choisies et en rechercher le financement.

3°/- Programme de Recherche sur la lutte intégrée en matière de protection des végétaux du C.I.L.S.S.

Il s'agit d'un ensemble de programme qui doit permettre aux Pays du C.I.L.S.S. de mettre en place les structures de recherche de vulgarisation et de formation en matière de lutte contre les déprédateurs des cultures vivrières.

Le projet qui nous intéresse à l'heure actuelle est l'annexe B qui est entièrement financé par l'USAID pour une durée de cinq ans.

Dans son exposé le Directeur Général a rendu compte au Conseil des ~~récent~~ entretiens qui ont eu lieu à OUAGADOUGOU sur ce projet en particulier du non financement par l'USAID du poste du Coordinateur de l'UCTR.

Le Conseil d'Administration mandate le Directeur Général de l'Institut du Sahel pour rechercher le financement du poste du Coordinateur de l'UCTR.

4° - Coordination - Harmonisation et Promotion de la Recherche dans les domaines de l'Energie Solaire et de l'Exhaure de l'eau.

Le PNUD avait prévu de mettre à la disposition de l'Institut du Sahel la somme \$ 1 000 000 pour coordonner les activités de recherches dans le domaine de l'énergie solaire et renouvelable.

La décision de la C.E.A.O. de créer un Institut régional de recherche en énergie solaire a amené le PNUD à réétudier sa position et à geler pour le moment le déblocage de la somme indiquée.

Le Directeur Général a fait part aux administrateurs du résultat de ses entrevues sur ce sujet avec le Directeur des programmes régionaux du PNUD à New-York.

Il apparaît que le PNUD serait disposé à allouer une subvention à l'Institut du Sahel en vue de permettre aux Etats Membres du CILSS qui ne sont pas de la C.E.A.O. de pouvoir mener des recherches dans le domaine de l'énergie solaire et autres énergies renouvelables.

Le Conseil d'Administration recommande que l'Institut du Sahel en liaison avec le Secrétariat Exécutif du CILSS recense les préoccupations des pays sahéliens dans ce domaine et coordonne ses activités avec la C.E.A.O. et les autres organismes concernés.

5°- Elaboration du Programme de Première Génération

Le programme de première génération groupe sept thèmes et 42 sujets de recherche, représente l'essentiel du programme de OUAGADOUGOU qui devient par ce fait même le cadre de référence à toute activité actuelle et future de l'Institut du Sahel.

Le programme de première génération se définit comme l'ensemble des opérations de formation et de recherche exécutées sous l'égide de l'Institut du Sahel durant la période quinquennale à venir.

La stratégie en vue d'élaborer ce programme s'insère dans la stratégie globale définie par les états membres du CILSS et devant leur permettre d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Le Directeur Général a fait part aux administrateurs de l'avancement des travaux en vue de l'élaboration et a insisté sur la nécessité de procéder par phases vue l'ampleur des sujets et les moyens dont peut disposer l'Institut du Sahel.

C'est ainsi, qu'il a proposé aux administrateurs la poursuite des missions en vue de finaliser les ~~travaux~~ de référence d'une mission multidisciplinaires devant élaborer l'ensemble du programme de première génération.

La formulation de ce programme sera une des activités prioritaires de l'Institut durant l'année 1980.

Dans la définition de la stratégie du programme de première génération, les administrateurs ont eu à se pencher sur les objectifs fixés à l'Institut du Sahel dans le domaine de la formation. C'est ainsi qu'ils ont demandé au Directeur Général de mettre l'accent durant les cinq prochaines années sur la formation des chercheurs et techniciens de la recherche.

Le rôle dévolu à l'Institut du Sahel dans le domaine de la formation a été rappelé et sera poursuivi conformément aux besoins des Etats Membres et aux possibilités de l'Institut du Sahel.

Le Conseil d'Administration donne mandat au Directeur Général de l'Institut du Sahel pour continuer l'élaboration du programme de première génération dans le cadre de la stratégie définie.

6° Prise en charge effective des projets SSIC et de l'Ecole de Formation pour le Développement des pêches continentales au Sahel (MOPTI)

Le Directeur Général a fait part aux Administrateurs du rejet par l'UCAD de ce projet qui avait pour objectif de former 900 étudiants sahéliens du niveau de la maîtrise et du Doctorat dans les Universités exclusivement Américaines.

En ce qui concerne l'école de formation de Kopti, le Directeur Général a fait part aux administrateurs, de la mission CILSS-FAO -Club du Sahel, auprès des sources de financement en Europe et en Amérique.

Il s'est avéré à la fin de la mission, qu'aucune source de financement n'a manifesté un intérêt pour le projet.

L'USAID quant à elle s'est proposée de participer à une reformulation du projet.

Le Conseil d'Administration prend acte de l'exposé du Directeur Général et l'invite à continuer ses efforts pour l'aboutissement du projet.

7° Tenue du Séminaire de Formation sur l'Amélioration des systèmes Post-Récoltes dans les régions Sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest

Le séminaire organisé conjointement avec l'AGECOOP s'est tenu en Avril 1979 à l'Institut du Sahel.

Le Directeur Général a rendu compte des résultats positifs enregistrés et du souhait des participants de voir/renouveler de tels séminaires.

Le Conseil d'Administration a pris acte de la tenue de ce séminaire à l'Institut du Sahel.

8° Recherche du financement du projet Centre Post-Universitaire de Formation en Aménagement Intégré de l'Espace Sahélien (C.P.U.).

Le Directeur Général fait part aux administrateurs de l'évolution de ce projet et des dernières difficultés survenues dans son financement.

Ce projet qui sera exécuté en association avec l'UNESCO devrait démarrer en Mars 1980 par un co-financement du PNUD et de l'UNSO.

Le problème des bourses a été soulevé ainsi que la recherche du financement pour les cadres moyens pour lequel l'UNSO cherche d'autres bailleurs de fonds qui pourraient participer au financement du projet.

Le Conseil d'Administration recommande au Directeur Général de l'Institut du Sahel de poursuivre ses efforts dans la recherche de financement du volet B de ce projet.

9° Poursuite de négociations avec le Centre O.I.T. de TURIN

Le Directeur Général a fait état des discussions entre le Directeur de l'Ecole de l'OIT de Turin, les Etats du CILSS et l'Institut du Sahel.

Il s'avère que malgré plusieurs correspondances nous n'avons reçu aucune réaction de la part des Etats Membres du CILSS.

.../...

Le Conseil d'Administration constate que les Etats n'ont pas réagi au projet qui leur a été envoyé par l'Institut du Sahel et recommande que les Administrateurs interviennent à leur niveau pour susciter des réactions dans les Etats.

10° - Formation en Matière de Protection des Végétaux

Le Directeur Général a fait part au Conseil de l'évolution de ce projet qui a été finalisé grâce à une mission conjointe Pays-Bas Institut du Sahel en Mai-Juin 1979.

Le Financement initialement prévu par les Pays-Bas s'avère insuffisant ce qui fait qu'un co-financement est à rechercher et une réunion est prévue à cet effet en février 1980.

Le Conseil d'Administration recommande au Directeur Général la poursuite de la recherche de financement et lui demande de présenter un programme d'utilisation du financement obtenu quelque en soit le montant.

11° - Mission d'Elaboration du Projet Régional Radio Rurale

Le Directeur Général a fait part au Conseil du rapport de mission sur le projet de Radio Rurale.

La mission n'a pas pu pour diverses raisons indépendantes de l'Institut du Sahel visiter le Tchad et le Cap-Vert.

L'USAID serait intéressé par ce projet et attend le rapport final.

Une réunion des Sahéliens est à prévoir pour 1980 en vue de discuter des conclusions du rapport.

Le Conseil d'Administration prend acte des activités déjà entreprises dans ce domaine et encourage la Direction Générale de l'Institut du Sahel à continuer ses efforts.

12° - Démarrage du Service de Publication de l'Institut du SAHEL

Une mission conjointe France - AGECOOP et Institut du Sahel a visité certains Etat Membres du CILSS en vue de déterminer les moyens nécessaires et la politique de publication à mettre en place à l'Institut du SAHEL.

Le projet est actuellement soumis à l'UNSO en vue d'en rechercher le financement.

Le Conseil d'Administration prend acte des bonnes intentions manifestées par l'UNSO lors du Conseil Consultatif de l'Institut du Sahel pour le financement de ce projet.

X

9.-

13° - Projet de mise en place d'un système de gestion de l'Information Scientifique et Technique

Ce projet a été élaboré lors de la réunion tenue à DAKAR par les spécialistes sahéliens de l'information scientifique et technique suite à la mission conjointe CRDI/Institut du SAHEL.

Le projet issu de cette réunion doit être financé en partie par le CRDI. L'USAID a exprimé un certain intérêt pour un co-financement.

Le Conseil d'Administration prend acte de l'intention de l'USAID et du CRDI de financer ce projet et demande au Directeur Général de l'Institut du Sahel de maintenir les contacts avec ces organismes en vue du démarrage de ce projet dans les meilleurs délais.

14° - Expérience de Sédentarisation à TIN AICHA/MALI

Le Directeur Général a rendu compte au Conseil des suites des discussions avec l'UNESCO en vue de la réalisation de l'étude sur l'expérience de sédentarisation des populations nomades à TIN AICHA au Mali.

Il a fait part de la signature prochaine du contrat et de la somme de 1 500 000 francs CFA allouée par l'UNESCO pour couvrir les frais d'études.

Le Conseil d'Administration recommande d'accélérer les études en vue de l'extension de cette expérience aux autres états du CILSS.

15° - Participation de l'Institut du Sahel à la Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technologie pour le Développement

Le Directeur Général a rendu compte au Conseil qui en a pris acte de sa non participation à cette conférence pour des raisons de calendrier.

Cependant le Directeur Général a participé à deux réunions préparatoires de la conférence à VARESE (Italie) et LOME (Togo).

16° - Coopération CILSS - CEAO

Le Directeur Général a fait part de l'accord cadre intervenu entre le CILSS et la CEAO dans le domaine de la coopération entre les deux organismes.

Malgré l'existence de cet accord cadre, il a rendu compte de certaines duplications dans les domaines de l'énergie solaire et de la formation.

Le Conseil d'Administration recommande dans le cadre de l'accord cadre CILSS-CEAO, une coopération étroite entre les deux organismes afin d'éviter les duplications.

17° - Signature de l'Accord de Siège Institut du Sahel/Gouvernement de la République du Mali

Le Directeur Général a fait part au Conseil d'Administration de l'évolution des négociations entre le Gouvernement Malien et l'Institut du Sahel sur le projet d'accord de siège de l'Institut du Sahel.

Le projet d'accord de siège a été accepté par le Gouvernement du Mali après quelques retouches.

Le Conseil d'Administration se réjouit de l'acceptation par le Gouvernement de la République du Mali du projet d'accord de siège avec l'Institut du Sahel.

18° - Construction de l'Institut du Sahel

Le Directeur Général a rendu compte au Conseil d'Administration de la mission d'élaboration du plan architectural effectuée par le bureau d'Etudes PLURAM Québec CANADA et financée par le PNUD.

Suite à son voyage au siège des Nations-Unies à New-York, le Directeur Général a fait ^{part} de l'entente intervenue entre l'UNSO et le PNUD en vue du financement de la deuxième étude architecturale qui devrait se faire en 1980 avant la recherche du financement pour la construction de l'Institut.

Le Conseil d'Administration donne mandat au Directeur Général de l'Institut du Sahel en vue d'exécuter rapidement la phase 2 "architecture de détail" et de rechercher ^{le} financement pour la construction rapide de l'Institut.

19° - Suivi du Programme de démarrage

Le Directeur Général a présenté au Conseil l'état d'avancement du programme de démarrage, qui dans son ensemble progresse d'une manière satisfaisante conformément au calendrier initialement prévu.

Le Conseil d'Administration prend acte de l'état d'avancement du programme de démarrage de l'Institut du Sahel .

U.S.E.D.

20° - Programme de Recherches Démographiques dans le Sahel P.R.D.S.

Ce programme a comme objectifs :

- Développer les capacités de collecte, d'analyse et de recherche dans les Pays du Sahel
- Contribuer à l'amélioration des conditions dans lesquelles sont élaborés les plans de développement
- Contribuer à la définition de politique viable de population
- Promouvoir la formation de démographes et de chercheurs sur les problèmes de populations
- Renforcer la coopération scientifique et technique au niveau des Pays Membres du C.I.L.S.S.
- Renforcer les Institutions nationales.

Le projet est soumis à l'USAID et devrait démarrer en Février 1980.

L'USAID a cependant émis une objection concernant la capacité administrative et financière de l'Institut du Sahel de gérer un projet d'une telle ampleur.

Pour cela il a été prévu qu'une unité comptable soit directement rattachée à ce projet.

Le Conseil d'Administration a discuté des modalités d'exécution du projet surtout en ce qui concerne la formation des démographes sahéliens.

Le Conseil d'Administration recommande au Directeur Général de l'Institut du Sahel de continuer les discussions avec l'USAID en matière de formation.

Le document de projet sera envoyé aux administrateurs pour approbation.

21° - Santé - Eau - Nutrition

Le programme défini dans les avant projets concernant la santé -eau - nutrition a été présenté au Conseil d'Administration qui a pu ainsi prendre connaissance des problèmes relatifs à ce secteur dans le Sahel ainsi que la stratégie définie par les experts sahéliens lors de réunions organisées à l'Institut du Sahel.

Le Conseil d'Administration a pris acte des intérêts manifestés pour les avant-projets présentés lors du Conseil Consultatif.

22° - Ecologie - Environnement

Le Directeur Général a rendu compte au Conseil d'Administration des différentes activités de ce programme qui a pu grâce à des missions dans l'ensemble des pays du Sahel faire le bilan des structures, des programmes de formation et d'aménagement de l'espace sahélien, des banques de données etc...

Grâce à ces missions, plusieurs activités ont été identifiées dont les financements sont recherchés en vue de leur exécution.

C'est ainsi qu'une requête a été adressée à l'UNSO en vue de la création à l'Institut du Sahel d'une cellule de lutte contre la désertification.

Cette cellule devrait être mieux structurée et axée essentiellement sur l'écologie et l'environnement.

Le Conseil d'Administration a pris acte des intérêts manifestés par l'UNSO aux projets présentés par cette unité.

Toujours dans le cadre de l'USED, le Directeur Général a fait part au Conseil d'Administration des contacts et des possibilités de coopération entre l'Institut du Sahel et l'UNRISD de Genève en vue d'élaborer et d'exécuter un projet relatif aux problèmes de la sécurité alimentaire dans le monde.

Une réunion avec des Experts sahéliens est prévue dès que le financement requis sera trouvé.

Il a également fait/état des contacts entre l'Institut du Sahel et l'UNESCO en vue d'élaborer un projet de planification et d'utilisation des indicateurs socio-économiques dans le Sahel.

Une mission dont le rapport est attendu a déjà été envoyée dans les Etats du CILSS par l'UNESCO en vue d'étudier les possibilités d'élaboration d'un projet régional.

23° - Réseau Sahélien d'Information et de Documentation Scientifiques et Techniques (RESADOC)

Le Directeur Général a rappelé l'objectif de ce programme qui a démarré effectivement depuis 1978 et dont la première phase qui s'étale sur trois ans est en cours d'exécution.

En 1979, le Coordonnateur a effectué diverses missions dans les Pays du Sahel en vue de procéder à un inventaire des centres de documentation et de leurs potentialités en vue de leur uniformisation.

Un manuel d'opération doit être élaboré. Le travail préliminaire a été mené par un consultant. A présent il reste la rédaction de ce manuel.

Dix bourses de formation : quatre cadres supérieurs et six cadres moyens ont été octroyés par la France aux pays du CILSS dans le cadre du RESADOC en vue de renforcer les ressources humaines dans le cadre de la documentation.

Il est à noter que la plupart des Etats n'ont pas répondu à cette offre de bourses.

Une réunion a été organisée avec les organismes de financement en vue d'étudier les modalités pratiques de création d'une service questions - Réponses.

L'Allemagne Fédérale serait intéressée à financer ce volet du programme.

Une réunion de documentalistes sahéliens s'est tenue à BAMAKO du 5 au 9 Octobre 1979 et avait pour but de sensibiliser les documentalistes sur les travaux du RESADOC et à examiner avec eux le manuel d'opération.

24° - Questions Juridiques et Institutionnelles

Le Directeur Général a rendu compte aux administrateurs des réunions du Conseil Scientifique et Technique du 17 au 20 Septembre et du Conseil Consultatif du 24 au 27 Septembre 1979.

En dehors des recommandations concernant les programmes d'activités de l'Institut des modifications ont été formulées concernant d'une part le nombre de participants sahéliens au Conseil Scientifique et Technique et d'autre part la création d'un département "Ecologie Environnement".

Il a été également porté à la connaissance des administrateurs des modifications intervenues à l'article 8 des Statuts confiant la Présidence du Conseil d'Administration à titre permanent au Ministre du Développement Rural du Mali.

En conclusion de la présentation des programmes d'activités et après discussions, les administrateurs reconnaissent que le mandat qui avait été assigné au Directeur Général de l'Institut du Sahel pour 1979 a été rempli.

Ils ont noté certaines difficultés qui ont empêché la pleine réalisation de ces activités et ont pris bonne note pour agir au niveau de leurs Etats respectifs.

Le Conseil d'Administration adopte le programme d'activités pour 1980 (sous réserve des implications financières) et le rapport biennal 1977-1978-1978-1979.

25° - Examen et Approbation des recommandations du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif

Les recommandations du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif ont été approuvées exception faite de la création de nouvelles structures à cause des ~~implications~~ ~~financières~~

Point 7 - Examen du Projet de Budget Exercice 1980

Le Directeur Général a fait part au Conseil de l'exécution du budget 1979 et des difficultés rencontrées dues à l'allocation mensuelle des crédits par le Secrétariat Exécutif.

Le Conseil d'Administration recommande au Directeur Général :

- d'une part de faire apparaître une colonne de dépenses engagées dans l'intitulé du prochain budget qui sera présenté aux Administrateurs.
- d'autre part au Secrétariat Exécutif du CILSS de mobiliser le plus rapidement possible le budget alloué à l'Institut du Sahel et de le lui faire parvenir à temps afin de ne pas gêner l'exécution de ses programmes.

Le Directeur Général a donné lecture aux Administrateurs du budget exercice 1980 par chapitre et article.

Le montant du budget préparé par le Directeur Général est 106 601 296 F CFA.

Ce budget est en augmentation d'un peu plus de 86 % par rapport à celui de l'année dernière.

Les raisons en sont les suivantes :

- Recrutement de personnel
- Achat de véhicules
- Octroi d'indemnité de logement à tout le personnel du CILSS suite au dernier Conseil des Ministres tenue à DAKAR en Juin 1979.
- Complément de salaires des cadres pris en charge sur aide extérieure
- Prévisions de prise en charge par le CILSS des cotisations patronales des cadres Sahéliens pris en charge sur aide extérieure.
- Augmentations des activités de l'Institut :
- Location d'immeuble pour abriter certaines activités

Les Administrateurs dans l'ensemble, tout en acceptant le bien-fondé de raisons avancées par le Directeur Général, trouvent exagérée l'augmentation du budget de plus de 86 % et proposent une progression conforme à la possibilité financière des Etats Membres.

Ils ont donc procédé à des retouches, c'est ainsi qu'ils ont supprimé le poste de Conseiller Technique qui était pris en charge jusqu'à présent par le CRDI.

Les Administrateurs estiment en effet que ce poste était nécessaire pour la mise en place et le démarrage de l'Institut du Sahel.

Cette étape étant franchie et la plupart des cadres sahéliens engagés, les administrateurs recommandent au Directeur Général d'utiliser les Directeurs de département et de programme comme Conseillers Techniques.

Il a aussi été demandé au Directeur Général de faire ressortir le coût des postes nouveaux et de faire des économies au niveau des compétences de l'Institut qui n'ont pas été utilisées à un certain niveau.

Le Conseil pour des raisons financières n'a pas retenu le projet de restructuration de l'organigramme de l'Institut du Sahel présenté par le Directeur Général, en particulier l'éclatement du Département de la Recherche en trois départements.

Le statut quo a donc été maintenu

Le Conseil d'Administration a examiné, amendé, arrêté et adopté le projet de budget exercice 1980 présenté par le Directeur Général à la somme de 89 975 896 Francs CFA.

Il sera soumis pour approbation au prochain Conseil des Ministres du CILSS.

Point 8 - Questions Diverses

1 - Visite du Président JAWARA à l'Institut du Sahel

Le Directeur Général a rendu compte au Conseil d'Administration des préparatifs et des dispositions prises pour la visite que doit effectuer le Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etats du CILSS dans certains pays Membres.

Cette visite aura lieu au Mali du 27 au 29 Novembre 1979.

Pendant son séjour, le Président se rendra à l'Institut du Sahel.

2 - Grille de Salaires

Le Directeur Général fait part aux Administrateurs de l'inégalité de traitements qu'entraîne l'actuelle grille de salaires du CILSS.

En effet la grille actuelle ne tient pas compte à l'intérieur de la même catégorie professionnelle des années d'expérience et des diplômes.

Il a été demandé au Président du Conseil d'attirer l'attention du Conseil des Ministres et de préparer au niveau de l'Institut un document sur cette question.

3 - Participation aux réunions de l'Institut

Le Directeur Général a fait part au Conseil d'Administration, de certaines absences et défaillances des membres sahéliens aux réunions statutaires de l'Institut du Sahel.

Il a été demandé aux Administrateurs d'agir auprès de leur Etats respectifs en vue de palier à cette situation regrettable.

Le Conseil d'Administration recommande au Conseil des Ministres du CILSS d'attirer l'attention des Etats sur l'importance de la participation des Etats aux réunions des organes statutaires de l'Institut du Sahel.

4 - Problèmes d'Information

Le Directeur Général a fait part aux Administrateurs des blocages et des difficultés de communications qui existent entre certains départements ministériels au niveau des Etats.

Il a attiré l'attention du Conseil sur les complications qu'une telle situation crée à l'Institut du Sahel dans la réalisation de sa mission.

Les Administrateurs en vue d'y palier ont demandé d'être informés d'une manière suivie sur toutes les correspondances envoyées aux Etats en vue de leur permettre de suivre de façon continue et efficace les problèmes soulevés par l'Institut du Sahel.

Le Conseil d'Administration recommande au Directeur Général de l'Institut d'envoyer aux Administrateurs les ampliations des correspondances adressées aux différents pays afin qu'ils puissent suivre et faciliter éventuellement les démarches engagées par l'Institut du Sahel au niveau des Etats.

5.- Facilités de voyages et de déplacements

Le Directeur Général a fait part au Conseil d'Administration des difficultés que certains cadres de l'Institut (citoyens Sénégalais et Maliens) rencontrent dans leurs déplacements et voyages à cause de la non détention de passeport diplomatique ou de service et de visas de sortie permanents.

Le Conseil d'Administration demande au Président du Conseil d'Administration d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du Gouvernement de la République du Sénégal pour l'obtention d'un visa permanent d'un an renouvelable en faveur des citoyens Sénégalais.

6 - Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil donne mandat au Directeur Général de l'Institut du Sahel pour étudier les possibilités de tenir la prochaine session ordinaire du Conseil d'Administration à N'DJAMENA au Tchad.

7 - Publicité sur les bourses de Formation

Le Directeur Général a fait part aux Administrateurs des difficultés rencontrées pour trouver des candidats aux diverses bourses d'étude offertes aux ressortissants des pays membres du CILSS.

Le Conseil d'Administration demande que les Administrateurs soient directement informés de l'existence de ces bourses afin qu'ils puissent intervenir auprès des services compétents pour une meilleure information du public.

Le dernier point discuté par le Conseil d'Administration a été le départ prochain du Docteur Ousmane SILLA, Conseiller Technique du Directeur Général de l'Institut.

Le Conseil d'Administration a arrêté le principe d'organiser une réception à son intention au cours de laquelle un souvenir lui sera offert en remerciement de la collaboration effective à la création et au démarrage de l'Institut du Sahel.

Le Président du Conseil d'Administration a remercié le Docteur SILLA au nom du Conseil d'Administration et s'est engagé à envoyer au CRDI dont le DR SILLA est fonctionnaire, un satisfecit qui sera versé au dossier du DR SILLA.

2è SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION , BANJUL DU 19
AU 21 NOVEMBRE 1979.

(1) OPTION DE REMERCIEMENTS

Les Représentants des Pays Membres du C.I.L.S.S. :
HAUTE-VOLTA, MALI, MAURITANIE, NIGER, SENEGAL, Membres du Conseil d'Adminis-
tration de l'Institut du SAHEL, réunis à l'Hôtel SUNWING à BANJUL du 19 au 21
Novembre 1979 pour leur deuxième réunion ordinaire, expriment leurs vifs et
sincères remerciements à son Excellence Alhadji Sir Dawda Kairaba JAWARA,
Président de la République de Gambie, Président en exercice de la Conférence
des Chefs d'Etats Membres du C.I.L.S.S., au Gouvernement et au Peuple Gambien
pour l'accueil chaleureux, fraternel et l'hospitalité toute africaine dont
ils ont été l'objet durant leur séjour en GAMBIE.

FAIT A BANJUL LE 21 Novembre 1979

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION.

C.I.L.S.S.

INSTITUT DU AHEL

B A M A K O

COMMUNIQUE FINAL

.....

DEUXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT DU AHEL

Banjul, 19 - 21 Novembre 1979.

INSTITUT DU SAHEL

B A M A K O

2è SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION BANJUL DU 19 AU 21
NOVEMBRE 1979.

COMMUNIQUE FINAL

Du 19 au 21 Novembre 1979, s'est tenue à l'Hôtel SUNWING à Banjul République de GAMBIE la deuxième réunion ordinaire du Conseil d'Administration de l'Institut du SAHEL.

La réunion a été ouverte par son Excellence M.C. JALLOW, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, assurant l'intérim du Ministre de l'Agriculture et de Ressources Naturelles.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre a mis l'accent sur l'importance des projets d'Amélioration des Mil, Sorgho et Niébé et la mise en place de l'Unité de Coordination Technique du Programme de Protection des Végétaux et des Récoltes dans les Etats Membres du C.I.L.S.S.

Il a ensuite remercié les Membres du Conseil d'Administration d'avoir choisi BANJUL pour la tenue de leurs assises.

Il a terminé son discours en remerciant tous les Pays et Organismes qui aident le C.I.L.S.S. en général et l'Institut du SAHEL en particulier dans le financement de ses programmes.

En séance plénière, les Membres du Conseil d'Administration ont élu le bureau suivant :

PRESIDENT : Son Excellence N'Fagnanama KONE, Ministre du Développement Rural de la République du Mali (conformément aux statuts de l'Institut du SAHEL).

VICE PRESIDENT : Yembila TOGUYENI République de Haute-Volta

RAPPORTEURS : Suleyman M'BOOP République de la Gambie
Mamadou TRAORE République du Mali

L'ordre du jour ci-après a été adopté

- 1 -- Ouverture officielle de la réunion
- 2 -- Vérification des pouvoirs
- 3 -- Election du bureau de la réunion
- 4 -- Adoption de l'ordre du jour de la réunion
- 5 -- Examen et adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration tenue du 11 au 14 Avril 1978 à Bamako
- 6 -- Contrôle des tâches (rapport d'activités 1978-1979 et rapport biennal d'activités 1977-1979 du Directeur Général de l'Institut du SAHEL.
 - Recommandations du Conseil Scientifique et Technique du 17 au 20 et du 24 au 27 Septembre 1979.
 - Questions juridiques
- 7 -- Examen et adoption du projet de budget de fonctionnement et d'investissements de l'exercice 1980
- 8 -- Questions diverses
- 9 -- Adoption du Rapport Final
- 10 -- Clôture de la réunion.

Les travaux de la réunion se sont entièrement déroulés en séance plénière et ont permis d'élaborer les recommandations suivantes :

R ECOMMANDATIONS :

1°/ - Projet d'Amélioration des mil, sorgho et niébé :

Le Conseil d'Administration recommande :

- a) la poursuite des contacts avec le FED afin d'obtenir le financement du volet " Renforcement des structures nationales "
- b) l'étude des stations devant servir de site au projet en vue d'en faire une proposition au Président du Conseil d'Administration qui consultera les administrateurs à domicile pour un choix définitif.

2°/ - Projet de Recherche sur les Systèmes Intégrés de Production Basés sur l'Irrigation :

Le Conseil :

- Approuve le choix de Sadia-Aval au Niger comme station principale et de Kaédi en Mauritanie comme station secondaire pour l'adaptation des résultats obtenus dans la station principale.
- Mandate le Directeur Général de l'Institut du SABEL pour maintenir les contacts avec l'ADRAO en vue de la finalisation du projet en fonction des stations choisies et pour en rechercher le financement.

3°/ - Mise en place de l'UNITÉ de Coordination Technique Régionale du Programme de Protection des Végétaux du C.I.L.S.S.

Le Conseil mandate le Directeur Général de l'Institut du SABEL pour rechercher le financement du poste de Coordinateur de l'U.C.T.R.

4°/ - Coordination Harmonisation et Promotion de la Recherche dans les domaines de l'Énergie Solaire et de l'Exhaure de l'Eau.

Le Conseil recommande :

- Que l'Institut du SABEL en liaison avec le Secrétariat Exécutif du C.I.L.S.S., recense les préoccupations des Pays sahéliens dans ce domaine et coordonne ses activités avec la C.E.A.O. et les autres Organismes concernés.

5°/ - Elaboration du Programme de Première Génération

Le Conseil donne mandat au Directeur Général de l'Institut du SAHEL pour continuer l'élaboration du programme de première génération dans le cadre de la stratégie définie.

6°/ - Prise en charge effective du projet de Formation pour le Développement des pêches continentales au Sahel (Mopti)

Le Conseil prend acte de l'exposé du Directeur Général et l'invite à continuer ses efforts pour l'aboutissement du projet.

7°/ - Recherche du financement du projet de Formation en Aménagement Intégré de l'Espace Sâhélien.

Le Conseil recommande au Directeur Général de l'Institut du SAHEL de poursuivre ses efforts dans la recherche de financement du volet B de ce projet.

8°/ - Poursuite des négociations avec le Centre O.I.T. de TURIN

Le Conseil constate que les Etats n'ont pas réagi au projet qui leur a été envoyé par l'Institut du SAHEL et recommande aux Administrateurs d'intervenir auprès des Autorités compétentes de leurs Pays pour susciter leurs réactions.

9°/ - Formation en matière de protection des végétaux

Le Conseil recommande au Directeur Général de l'Institut du SAHEL la poursuite de la recherche de financement et lui demande de présenter un programme d'utilisation du financement obtenu quelqu'en soit le montant.

10°/ - Projet Régional " Radio - Rurale "

Le Conseil prend acte des activités déjà entreprises dans ce domaine et demande au Directeur Général de l'Institut du SAHEL de poursuivre les démarches en vue de l'élaboration du projet.

11°/ - Bilan Analytique

Le Conseil prend acte de l'intention de l'USAID et du C.R.D.I. de financer ce projet et demande au Directeur Général de l'Institut du SAHEL de maintenir les contacts avec ces Organismes en vue de son démarrage dans les meilleurs délais.

12°/ - Expérience de sédentarisation à TIN AICHA (Mali)

Le Conseil recommande d'accélérer les études en vue de l'extension de cette expérience aux autres Etats du C.I.L.S.S.

13°/ - Coopération C.I.L.S.S. / C.E.A.O.

Le Conseil recommande l'application effective de l'accord cadre C.I.L.S.S. / C.E.A.O. afin d'éviter les duplications.

14°/ - Construction de l'Institut du SAHEL

Le Conseil donne mandat au Directeur Général de l'Institut du SAHEL en vue de poursuivre l'étude architecturale et de rechercher le financement pour la construction rapide de l'Institut.

15°/ - Programme de Recherche Démographiques dans le Sahel P.R.D.S.

Le Conseil recommande au Directeur Général de l'Institut du SAHEL de continuer les discussions avec l'USAID en matière de formation.

Le document de projet sera envoyé aux Administrateurs pour approbation.

16°/ - Santé - Eau - Nutrition

Le Conseil a pris acte des intérêts manifestés pour les avant-projets présentés lors du Conseil Consultatif et recommande au Directeur Général de poursuivre ses efforts auprès des sources de financement en vue de la finalisation et de la mise en oeuvre du programme.

17°/ - Ecologie - Environnement

Le Conseil a pris acte des intérêts manifestés par l'UNSO aux projets présentés par cette Unité et recommande au Directeur Général de l'Institut du SAHEL de poursuivre les démarches auprès d'autres sources de financement en vue de la mise en oeuvre du programme.

FAIT A BANJUL le 21 Novembre 1979.

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION.

C.I.L.S.S.

INSTITUT DU SAHEL

BAMAKO

DEUXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT DU SAHEL

Banjul, 19 - 21 Novembre 1979

Allocution de Clôture prononcée par l'Honorable
Ministre du Développement Rural de la République du Mali,
Président du Conseil d'Administration de l'Institut du SAHEL.

o o o o o o o o

Messieurs les Ministres,
Excellences,
Membres du Conseil d'Administration,
Distingués invités,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs.

Je voudrais au nom des Administrateurs du Conseil d'Administration et du personnel de l'Institut du SAEEL ici présents exprimer mes plus sincères remerciements et gratitude à Son Excellence le Président de la République de Gambie et Président en exercice du C.I.L.S.S. El Hadji Sir Dawda Kairaba JAMARA et au Peuple de Gambie pour la fraternité de l'accueil et l'hospitalité toute africaine que nous avons trouvées en terre Gambienne durant les assises de la 11^e Réunion Ordinaire de notre Conseil d'Administration.

C'est encore une marque de l'intérêt tout évident que la Gambie apporte à l'Institut depuis sa naissance. En effet si un jour des historiens devaient faire l'histoire de notre Institution ils mettraient, j'en suis sûr, en valeur le rôle majeur que vos Experts et votre pays y ont joué.

N'est-ce point ici à BANJUL même dans le cadre du merveilleux " SAEEL KUNDA " que l'Institut du SAEEL fut porté sur les fonds baptismaux et reçu en Décembre 1977 son certificat de baptême ?

Je veux parler du statut juridique qui allait faire de lui, une Institution légalement existante.

Il était donc normal qu'après deux ans, que nous revenions porter l'enfant qu'il est sur l'autel ancestral, lui faire retrouver ses " roots " afin de voir s'il se portait bien et s'il avait surmonté les maladies infantiles que trop de nos Organisations régionales et sous-régionales connaissent sur notre continent.

C'est en vue de porter un diagnostic objectif pour apporter des remèdes réalistes et efficaces afin que la croissance de notre jeune Institution ne soit pas troublée, que nous avons eu à examiner attentivement et consciencieusement durant ces 3 jours les différentes questions inscrites à l'ordre du jour dont les plus importantes étaient : Le rapport d'activités 1978 - 1979, Le rapport biennal 1977-1978 ; 1978-1979 (qui sera soumis à la prochaine Conférence des Chefs d'Etat du C.I.L.S.S.) ; Les résultats des travaux et recommandations de notre Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif, l'exécution du budget 1979 et le budget 1980 ; les questions relatives à la coopération et à la coordination de nos activités avec d'autres Organisations inter-africaines de la région.

Il résulte de ces trois jours de débats souvent passionnés, que notre jeune Institution, malgré quelques carences dues à sa prime jeunesse, évolue favorablement afin de remplir la mission qui lui a été assignée par nos Etats Membres.

Nous avons été heureux de prendre connaissance de l'évolution positive tant du programme de démarrage que celui de la première génération. Ce qui fait surtout notre contentement est la confiance manifestée par la Communauté Internationale qui depuis la conception de notre Organisme ne cesse de lui apporter une aide matérielle et financière inestimable et un soutien moral inappréciable, dans cette phase cruciale de démarrage et de mise en place.

Permettez-moi ici de remercier tous les Pays et Organisations Internationales, en leur disant cependant qu'il est indispensable et vital que leur générosité et leur compréhension continuent à se manifester concrètement en vue de permettre à l'Institut d'atteindre rapidement sa pleine maturité et efficacité. Il ne fait aucun doute en effet que pour élaborer et exécuter l'ensemble des programmes et activités qui lui sont assignés, l'Institut ne saurait le faire avec les maigres ressources qu'il reçoit des Etats Membres du C.I.L.S.S. qui hélas, souffrent encore des effets néfastes de la sécheresse.

L'Examen de notre budget de fonctionnement pour l'exercice 1980 nous a pleinement confirmé cette situation.

Je voudrais en terminant dire encore aux Autorités gambiennes toute la joie que nous a procuré notre séjour à Banjul. Surtout pour nous sahéliens enclavés, nous avons pu savourer les délices de la mer et remplir nos poumons d'iode et d'air marin qui nous manquent trop souvent.

Je voudrais remercier les Administrateurs pour le sérieux dont ils ont fait preuve tout au long de nos débats. Ce qui prouve qu'ils portent un intérêt certain dans l'avenir de cette Institution et qu'ils prennent au sérieux la tâche qui leur incombe.

Je ne saurai terminer sans dire aux cadres de l'Institut qui ont quotidiennement la responsabilité de faire de cette Institution l'outil de Coopération Scientifique Régionale que les Etats Membres du C.I.L.S.S. ont voulu en faire, toute ma satisfaction pour le sérieux dont ils ont tous fait preuve jusqu'à présent dans l'exercice de leurs fonctions. Je voudrais cependant leur demander de continuer cet effort, ce sérieux afin de ne point décevoir et de gagner le défi que représente en soi l'Institut du SANEL. C'est à ce prix qu'il mériteront la confiance que les Etats Membres du C.I.L.S.S. et la Communauté Internationale leur témoignent en faisant d'eux les premiers artisans de cette merveilleuse création sahélienne. /.-

C.I.L.S.S.

INSTITUT DU SAHEL

BAMAKO

DEUXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT DU SAHEL

Banjul, 19 - 21 Novembre 1979

Allocution de clôture prononcée par l'Honorable
Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, Son Excellence
M.C. JALLOW assurant l'intérim du Ministre de l'Agriculture
et des Ressources Naturelles de la République de Gambie.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs.

La deuxième réunion ordinaire du Conseil d'Administration de l'Institut du SAHEL est parvenue au terme de ses travaux. J'ai la conviction que vos discussions ont été très intéressantes et positives. Un grand nombre de sujets importants ont été profondément et sérieusement analysés.

Vous avez entre autres examiné les rapports annuel et biennal du Directeur Général. Vous avez également étudié et approuvé les recommandations du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif.

Je note que vous avez également formulé des recommandations au Directeur Général afin qu'il entreprenne des actions. Vous avez été très occupés ces deux derniers jours et devez donc être physiquement épuisés. Ce n'est que grâce à une analyse critique et objective que l'Institut réussira à faire un grand pas positif en avant.

Je vous félicite tous pour le soutien sans réserve que vous vous êtes mutuellement apporté tout au long de vos débats. Comme vous le savez tous, la coopération et la solidarité sont des éléments nécessaires à la réussite du programme de l'Institut.

Mes félicitations vont au Président du Conseil d'Administration de l'Institut du SAHEL qui est également Ministre du Développement Rural du Mali pour les éminents services qu'il rend à l'Institut. C'est de retour d'une importante réunion tenue à Rome qu'il est venu en Gambie présider la présente session.

Comme je l'ai dit dans mon discours d'ouverture, Monsieur le Président, si nous n'exécutons pas avec succès le Programme de Démarrage il nous sera très difficile d'entreprendre le Programme de Première Génération. Vous devriez donc veiller à observer le sérieux et la qualité.

Je suis convaincu que sous la présidence de son Excellence Monsieur KONE et la direction du Directeur Général, l'Institut obtiendra des résultats excellents.

Je déclare close la deuxième réunion du Conseil d'Administration de l'Institut du SAHEL.

Enfin, je voudrais au nom de Son Excellence le Président Al Hadji Sir DAWDA KAIRABA JAWARA et du peuple gambien vous remercier une fois de plus et vous souhaiter un bon retour dans vos Pays respectifs. /.-